

ANNONCES NOUVELLES

AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL Grande Soirée - Concert Donné sous le distingué patronage de Sa Grandeur MGR. DUHAMEL, par la Fanfare des Chaudières, Assistée du club "L'œuvre de la Jeunesse" de la "Fanfare de Hull" et de la "Lyre Canadienne".

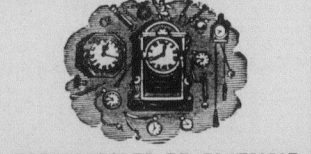
DIMANCHE, 23 courant, Dans la SALLE ST JEAN-BAPTISTE Rue Queen, Chaudières. PROGRAMME La Passerelle.....(Fantaisie).....F. Boissau Fanfare de Hull. La Pergola.....(Polka).....Marie La Lyre Canadienne. Le Canadien.....(Allegro).....H. Brenot Fanfare des Chaudières.

L'HOMME DE LA FORET NOIRE Drame en 3 Actes. La Belle France.....(Allo Fantaisie).....Blanc La Lyre Canadienne. Le Patriote.....(Allegro).....H. Brenot Fanfare des Chaudières. El Bravo.....(Fantaisie).....Mercadante Fanfare de Hull.

VIVE LA CANADIENNE.

EAU ET FEU

BIJOUTERIES



MARCHANDISES DE FANTAISIE De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démantèlement, en vente à

Grand Sacrifice!

LUNETTES



De première qualité à grande réduction, chez

L. N. DORION, 169 RUE PRINCIPALE, HULL.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Lefel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

LOTTERIE NATIONALE

M. LE CURÉ A. LABELLE

PREMIÈRE SÉRIE GROS LOT \$50,000.00 DEUXIÈME SÉRIE GROS LOT \$10,000.00

GRAND TIRAGE FINAL

Le 11 AOUT prochain Les Gros Lots seront tirés

Hâtez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET PREMIÈRE SÉRIE \$1.00 DEUXIÈME SÉRIE 25 cts

FUNÉRAILLES

Embrun, 18 mai, 11 hrs. a. m.—L'enterrement de M. Denis Latremouille, âgé de 62 ans, a eu lieu ce matin à 8 hrs. a. m., au milieu d'un concours de plus de 300 personnes.

ECHOS DE HULL

Cour de circuit Il y aura un terme spécial de la cour de circuit le 21 juin prochain. La date de la prochaine séance de la cour Supérieure à Aymer sera connue dans quelque temps.

Démolition On a commencé, hier, à démolir le bureau de poste, en employant de la dynamite. Deux ou trois mines en ont démolis les trois quarts. Ce moyen est cependant un peu dangereux, et hier, une mine un peu plus forte que les autres, a lancé des pierres jusque sur la rue Albert et sur la rue Duke. On doit mettre aujourd'hui les charges de dynamite moins fortes.

Dépôts du Journal M Thomas, épiciers, Hull. Mlle Séguin, rue Principale, Hull. Madame Arbique, rue Principale, Hull. M. Guillaume, libraire, York et Sussex, Ottawa.

A ces dépôts on peut s'abonner à l'Union Nationale, grand journal hebdomadaire à huit pages, à raison de \$1 par année seulement payable d'avance.

Nous ferons livrer à domicile l'Union Nationale si on le désire. Ce journal contient les nouvelles télégraphiques du monde entier, et toutes les nouvelles locales du district.

Pour les incendiés M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

Courrier de Montréal —Le 66e bataillon donnera, le 24 courant, un concert-promenade sur l'île Sainte-Hélène.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu l'inauguration de l'île Sainte-Hélène, si le temps est favorable.

Il y avait 31 prisonniers, hier matin, devant la cour du recorder. La plupart d'entre eux avaient été arrêtés pour ivresse.

MM. Muir et Dillon, du bureau des évaluateurs, ont commencé leur travail. Ils sont à visiter actuellement la partie Est de la ville.

Une dame Rankin demeurant au No. 137 rue Sainte-Élisabeth est disparue depuis quelques jours. On croit qu'elle se sera noyée.

La compagnie des chars urbains fera commencer, le 15 juin prochain, la construction d'une voie double sur la rue Sainte-Catherine.

Jeudi, le 27 courant, une séance dramatique aura lieu à Saint-Henri au profit de l'église de cette ville. Un cercle d'amateurs jouera la "Prière des Naufragés."

M. l'abbé Rioux, ci-devant de Saint-Henri de Montréal, est arrivé à Rome pour se livrer à l'étude de la peinture; il a fixé son atelier en cette ville au No 7 rue St-Jeffeo.

Environ 150 émigrants sont arrivés en cette ville, hier matin, par le steamer "Parisian" et "Hibernia." La plupart d'entre eux sont partis immédiatement pour l'Ouest.

M. John Kelley, jeune artiste canadien, vient d'être chargé par la Banque de Montréal de l'exécution d'un travail important en pierre représentant le Commerce et l'Agriculture.

Les recettes de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour la semaine finissant le 14 courant sont de \$183,000—pour l'an dernier \$132,000 soit une augmentation de \$51,000.

Le comité de l'hôtel de ville fera faire sous peu des travaux pour améliorer la condition sanitaire de l'hôtel de ville que les inspecteurs Hughes et Stephenson ont déclaré être très mauvaise.

La partie de croquet qui a eu lieu samedi après-midi, entre le club de Montréal et celui de Coughnawaga, s'est terminée par une bataille en règle. Deux des joueurs ont reçu des blessures sérieuses.

Vers 9 heures hier soir, les pompiers ont été appelés à éteindre un commencement d'incendie qui a éclaté dans la fabrique de couvertures "Taylor Manufacturing Co" 2968 rue Notre-Dame. Des dommages sont considérables.

Les chars urbains circulent maintenant dans la rue Notre-Dame jusqu'au couvent de Hochelaga. Lorsque les bateaux traversiers feront le service entre la fabrique de coton Hudson et Longueuil, les chars se raccorderont avec les bateaux.

Maloney l'homme à la roulette dont tout le monde connaît l'histoire a été arrêté de nouveau samedi soir, dans son logement de la rue Craig. Il était en compagnie d'une douzaine de citoyens bien connus. Maloney a été admis à caution, hier matin.

On achève les travaux de réparations à l'hôpital Saint-Roch qui sera prêt dans un jour ou deux pour recevoir des malades. Actuellement, il n'y a aucun malade dans les hôpitaux civils. L'hôpital Saint-Camille est sous les soins de la reverende sœur Turgeon.

Hier midi, comme le Montarville entrerait dans l'écluse, au canal, en route pour le cale-sèche de Cantin, une de ses arêtes vint en collision avec une des portes d'écluse. Vu la largeur du bateau, il ne se passa pas d'une heure avant qu'on put lui faire reprendre sa marche.

Il n'est actuellement à poser une roue hydraulique destinée à faire fonctionner la lumière électrique devant éclairer le canal Lachine. Les travaux sont sous le contrôle de M. J. Hamelin, charbon, de Saint-Henri. Tous les poteaux sont posés si ce n'est dans les bassins Saint-Gabriel et le canal sera éclairé à l'électricité vers les premiers jours du mois de juin.

DANS LA CAPITALE

Personnel L'honorable H. G. Mailhot et J. M. Desilets, Eer, avocats de Trois-Rivières, sont en cette ville aujourd'hui pour affaires professionnelles devant la Cour Supérieure.

Séances Sir Hector Langvin a annoncé hier, que les travaux de la session, quoiqu'ils soient encore très considérables, pourront néanmoins être terminés vers la fin de la semaine prochaine.

Le mariage M. Paul Blouin, avocat, ci-devant attaché à la rédaction du Canada, a épousé, ce matin, Mlle Legendre de Saint-Hyacinthe.

M. Biouin reviendra se fixer définitivement à Ottawa.

Ne nous offrons nos sincères félicitations et nos souhaits de bonheur à nos futurs époux.

Mouches à papotes Ces insectes nuisibles ont déjà fait leur apparition dans les campagnes environnantes et tout fait présager qu'il y en aura en trop grand nombre cette année encore.

Le premier radeau de la saison consistant en pièces de chêne, frêne et pin, appartenant à MM. McConnell et Klock, est arrivé dans le canal samedi. Le chêne est remarquablement beau.

8250 de récompense Les autorités de police de cette ville ont reçu une circulaire de M. Philip Thomas, shérif du comté Presqu'île, Michigan, contenant la photographie d'un nommé Richard Eward Kent, du "Canada et d'ailleurs," et pour l'arrestation d'un quel est une récompense de \$250 est offerte. Kent est un homme de 5 pieds, 10 1/2 pouces, blond et yeux bleus, barbichou. Il est du poids d'à peu près 175 livres et âgé de 38 ans. Il est amateur de sport et se dit très à l'aise.

Kent est accusé de détournements de fonds pour un montant considérable.

L'Armée du Salut Cette association insignifiante a paradé sur la rue Sparks à diverses reprises durant la journée de dimanche, au son assez ennuyeux du tambour qui semble être l'instrument favori des membres de la Salvation Army.

Diner L'honorable Geo. A. Kirkpatrick, Orateur de la Chambre des Communes, a donné un dîner, samedi soir, à bon nombre de députés et aux journalistes de la galerie. La gate n'a pas été le moindre attrait de ce banquet.

Feu M. Patrick Les nombreux amis de M. George Morrison Patrick, du département des Postes, apprendront avec douleur la nouvelle de sa mort. M. Patrick était âgé de 54 ans; il était natif de Toronto et à l'emploi du gouvernement depuis quinze années. Le défunt était généralement estimé et sa mort laissera un vide difficile à combler. Il laisse une veuve et sept enfants pour déplorer sa perte.

M. Lavolette Les nouvelles que nous recevons de St. Vincent de Paul nous apprennent que M. Lavolette prend beau coup de mieux; il est, nous croyons, hors de danger.

Corrigenda Parmi les porteurs de Madame Auclair, nous avons écrit hier le nom de M. Dumouchel, au lieu de celui de M. Laurent Duhamel.

Il fait erreur Le Free Press appelle le Révd. P. Lacombe le Révd. Père Comte. Ce n'est pas le premier conte que comment le confrère.

Examens Les examens pour diplômés d'instituteurs dans la province d'Ontario auront lieu les 13 et 14 juillet prochain à l'Original, comté de Prescott. Tous les instituteurs et institutrices qui ensignent actuellement dans la province d'Ontario avec des diplômés de la province de Québec, devront subir leur examen de nouveau.

La joute de football Samedi après-midi, malgré le mauvais temps, une foule estimée à près de 500 personnes s'était rendue sur le terrain du collège pour être témoin de la joute de football annoncée depuis quelques jours. Les amateurs de belles parties n'ont pas été déçus dans leur attente car, des deux côtés, la lutte a été vivement contestée; la victoire, cependant, resta aux joueurs du collège, que nous félicitons sincèrement. Il y a parmi eux de très forts jouteurs, les montréalais s'en sont aperçus samedi. La prochaine joute aura lieu l'automne prochain à Montréal.

Au public M. Henry Duffey, ci-devant de la maison Wall et Cie, vient de contracter un engagement avec la maison McArthur et Traversy, épiciers en gros et en détail, No 137 rue Rideau M. Duffey, déjà si bien connu du public d'Ottawa comme commis de 1ère classe dans la ligne d'épicerie remplira la charge de gérant du magasin. Cette maison tient des épicerie de première qualité et mérite l'encouragement public.

Nouvelle Société M. Arthur Lauzon, depuis huit ans avec MM. Dupuis Frères, M. N. H. Pigeon, La maison sociale sera comme par le passé: H. H. Pigeon et Cie.

Cour de Police 18 Mai—Les amateurs de la bouteille forment la majeure partie des prisonniers devant cette cour, ce matin. Il y a d'abord, John Brown qui est condamné à \$1 d'amende et les frais, puis apparaissent successivement les figures de Wm McDonald, Thos. Pattrey et Ed. Murphy qui sont condamnés chacun à \$2 d'amende et les frais; Mary Johnson, dont le mari purge une sentence de 7 ans au pénitencier, est amenée devant le magistrat pour vagabondage, sur sa promesse de laisser la ville elle est renvoyée; trois personnes pour n'avoir pas pris de licence pour leur chiens, sont ensuite appelées; l'une d'elles seule présente est acquittée n'ayant plus de chien en sa possession; Henry Cook, comparait sur accusation de faux; la cause est remise à demain.

Emigrés Ce matin, les promoteurs étaient attirés, rue Wellington, par un spectacle assez curieux: deux ou trois familles d'émigrants norvégiens avaient élu domicile sur le large trottoir longeant le Bureau de Poste et y prenaient leurs aises avec la sagesse qui caractérise cette nation nomade. Nous avons compté six femmes, dix huit enfants et deux hommes dont la plupart pieds nus et vêtus très pauvrement.

Petites notes Il y aura assemblée du bureau des écoles séparées ce soir pour décider la question de l'école St. Jean-Baptiste.

M. Paris s'occupe toujours de sa fabrique de matières chimiques, en compagnie d'un ingénieur français, M. Lefebvre qui se met à la tête de cette entreprise. M. Lefebvre part sous peu pour la France, afin d'y acheter le matériel nécessaire.

Les Messieurs Magran et Landon se sont associés pour faire le commerce de grains, denrées et bois, entre la France et le Canada. Ils doivent bientôt fréter un navire en destination de Bordeaux, et ils attendent durant le cours de l'été, différentes cargaisons de France.

M. Bidan, de Saint-Mars, à la tête d'une famille vraiment canadienne par le nombre, puisqu'elle se compose de huit enfants, est passé à Montréal en route pour le Nord-Ouest, où il désire faire une grande exploitation agricole. Ce monsieur appartient à une famille noble de la France et il est remarquable par l'esprit de foi et de religion qui distingue ses idées et ses actions.

M. Briesat, un homme de fortune qui s'intéresse au Canada depuis longtemps, directeur de l'une des principales institutions financières de France, s'embarque le 2 du mois courant pour venir se fixer définitivement au Canada. En homme sage et prudent, il veut étudier le pays avant d'y planter ses capitaux.

Sa belle-sœur, Mlle de la Bonassellerie, l'accompagne, emportant avec elle tous les ornements de sa chapelle privée. Elle désire le donner à une nouvelle institution qu'elle voudrait fonder au Canada.

M. le marquis de Boishébert, qui est arrivé à Montréal ces jours-ci, doit venir à Saint-Jérôme pour se consulter avec le curé Labelle au sujet de certaines entreprises auxquelles il a l'intention de se livrer au Canada.

M. de Boishébert est un des noms les mieux connus en France. Il a l'honneur en compagnie de M. L. de la Brière, que tout le monde a vu à Saint-Jérôme, d'être inégalement pour avoir défendu les congrégations lâchement expulsées de leurs pays respectifs par le gouvernement républicain de la France. M. Boishébert est en outre un parent du dernier gouverneur français de l'Acadie.

On s'aperçoit aujourd'hui que les familles pauvres peuvent difficilement améliorer leur condition autrement qu'en colonisant, et que de fait par le moyen de colonisation elles y parviennent presque inmanquablement et en assez peu de temps. Aussi le contrat de transmission vers les rivières Lièvre, Rouge, Gatineau, Mattawan, etc. L'on échelonne des points de repère le long de la ligne du Pacifique.

Des Canadiens relient des États-Unis pour s'établir sur nos terres neuves. Les idées colonisatrices ont même traversé en France. Les citoyens qui, depuis quelques temps, nous arrivent de ce beau pays, constituent soit par leur naissance, soit par leur instruction et leur respectabilité une véritable et précieuse acquisition pour le nôtre.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec 17 mai La séance est ouverte à 3 hrs. L'honorable M. ROBERTSON donne avis que mercredi il présentera les résolutions suivantes:

1. Que les licences émises en vertu des sous-sections 3, 4, 8 de la section 99 de l'acte de tempérance du Canada de 1878 soient payables au percepteur du revenu provincial avant l'émission de telle licence pour tout droguiste ou autres vendeurs pour les fins de la médecine, du culte et de la mécanique. Le coût des dites licences sera de \$70 dans les villes, \$60 dans les villages incorporés et \$50 dans les townships ou paroisses.

2. Sur chaque licence pour la vente en gros de \$30 pour les villes, \$70 dans les villages incorporés et \$60 dans les townships et paroisses.

M. BLANCHET propose que la chambre se forme en comité pour considérer le bill de l'incorporation des restaurants de Québec. Le bill est le troisième fois qu'il est adopté sans amendement.

En réponse à M. Girouard, l'honorable M. TAILLON dit que le gouvernement avait reçu une requête de Horace Gagnon et autres, de Kingsley, pour terminer et réparer un chemin dans leur municipalité et que le tout était sous considération.

M. MERCIER demande si c'est l'intention du gouvernement d'accorder un aide pour l'établissement d'une manufacture d'empois dans le comté de Bonaventure et si c'est le cas quel sera ce montant?

L'honorable M. TAILLON répond que la question est sous considération et que le gouvernement a loué de Saint-Raymond la rivière Mesnick sur la ligne de la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, certains terrains, lacs et rivières, et à quelles conditions? M. Lynch donne une liste des lacs, rivières loués pour la pêche, le coût des locataires, etc., etc.

M. MERCIER obtient un ordre de la Chambre pour un état détaillé de tous les montants payés par la province depuis le 1er juin 1887 sur les réclamations existant à cette date.

M. SHEPHERD font motion pour la correspondance concernant le paiement de la balance due sur le chemin de fer du Nord.

Adopté. M. DESJARDINS demande un état comparé des recettes et dépenses de la province de 1874 à 1876 et de 1874 à 1887. M. MERCIER propose comme amendement que cet état embrasse toutes les années depuis la confédération et établisse le surplus et le déficit de chaque année.

La Chambre se divise comme suit sur l'amendement qui est rejeté par 33 voix contre 12. M. Beaubien vote avec l'opposition et M. Cameron avec le gouvernement. L'honorable M. TAILLON présente une pétition signée par plusieurs milliers de personnes de Montréal contre le "poll tax". A six heures la séance est adjournée.

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. Flynn fait une déclaration concernant une assertion faite dans le rapport du comité de la bibliothèque où il est dit que M. Lemay l'avait informé qu'il y avait quelque chose d'irrégulier au sujet de l'achat des livres de la bibliothèque par M. Dansereau, de Montréal. M. Mercier a avancé vendredi soir qu'un ministre était au fait de la fraude et en conséquence le profil de cette circonstance pour faire la déclaration suivante: "Je déclare que la partie du rapport du comité de la bibliothèque qui fait allusion à moi personnellement, n'est pas correcte et est propre à créer une fausse impression et une fausse interprétation. Qu'aujourd'hui j'ai reçu du bibliothécaire de la législature la lettre suivante:

M. B. de la dernière séance du comité de la bibliothèque M. Mercier m'ayant demandé si j'avais parlé cette affaire (la conduite de M. Dansereau) à propos de l'achat des livres à quelques ministres j'ai répondu que je vous en avais parlé en mars de l'an dernier et on a donné à ma déclaration un sens que je n'avais pas l'intention de lui donner et je crois de mon devoir de faire une déclaration plus explicite dont vous ferez l'usage que vous voudrez. En premier lieu je dois déclarer que je ne vous ai jamais communiqué aucun document ni parlé de la manière dont j'avais été traité au sujet de l'achat des livres par M. Dansereau."

L'honorable M. Flynn continue à citer la lettre de M. Lemay, bibliothécaire, et démontre qu'elle comporte pas le sens que lui donne le rapport du comité. "Au reste la question viendra devant la Chambre, M. BERNATCHEZ demande copie du "nolle prosequi" filé par le gouvernement dans l'élection contestée de Montmorency. La séance est levée à 2.30 hrs.

Grand concert

L'événement de la saison sera certainement le grand concert qui aura lieu à la salle d'opéra, mercredi le 26 mai courant au bénéfice des incendiés de Hull et sous le haut patronage de Son Excellence le gouverneur général.

Tous les artistes les plus en renom à Ottawa prendront part à ce concert qui promet d'éclipser tout ce que nous avons eu encore dans le genre. Citons seulement les noms des cantatrices: Mesdames Kearns et Laframboise, Mlle Aumont et Mlle J. Aumont; les chanteurs: MM. Roy, Belleau et Gauthier; les instrumentistes: MM. Steckell et Brewer. La mention seule de ces noms est suffisante, nous en sommes sûrs, pour attirer salle comble au concert, mercredi le 26 mai courant.

Part cela, et pour prouver que rien n'a été égaré pour faire de ce concert une véritable soirée de gala, les organisateurs se sont assurés le précieux concours de l'honorable J. A. Chapple, qui portera la parole entre la première et la deuxième partie du concert.

Nous publierons demain le programme de cette soirée qui est appelée à faire époque dans les annales du monde musical et qui, nous n'en doutons nullement, contribuera largement au fonds de secours pour les malheureuses victimes de l'incendie de Hull.

AU PETIT NÈGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple: chaussures élastiques pour hommes, d'une pièce et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNETE DU NOM

Et tout heureux des cris qui lui donnaient raison, il se pencha à la portière de la voiture, saluant de la main l'honnête famille Chapin, qui courait et criait.

Le vieux maraudeur, sa femme et son fils, avait des voix formidables, et il ne tint qu'à M. de Sairmeuse de croire que le pays entier l'acclamait. Il le crut, et lorsque la berline s'arrêta devant la porte du presbytère, il était bien persuadé que le prestige de la noblesse était plus grand que jamais.

Sur le seuil de la cure, Bibiane, la vieille gouvernante, se tenait debout. Elle savait déjà quels hôtes arrivaient à son maître, car la servante du curé est toujours et partout la mieux informée.

"Monsieur le curé n'est pas revenu de l'église, répondit-elle aux questions du duc; mais si ces messieurs veulent entrer à l'attendre, il ne tardera pas à arriver, car il n'a pas déjeuné le pauvre cher homme....

—Entrons.... dit le duc à son fils.

Et guidés par la gouvernante, ils pénétrèrent dans une sorte de salon, où une table était dressée. D'un coup d'œil, M. de Sairmeuse inventoria cette pièce. Les habitudes de la maison devaient lui dire celles du maître. Elle était propre, pauvre et nue. Les murs étaient blanchis à la chaux une douzaine de chaises composaient tout le mobilier, sur la table, d'une simplicité monastique, il n'y avait que des couverts d'étain.

Ces messieurs prendraient peut-être quelque chose? demanda Bibiane.

—Ma foi répondit Martial, j'avoue que la route m'a singulièrement aiguisé l'appétit.

—Doux Jésus!... s'écria la vieille gouvernante, d'un air désespéré, et moi qu'en ai rien!... C'est-à-dire, si, il me reste encore un poulet en mae, le temps de lui tordre le cou, de le plumer, et de le vider....

Elle s'interrompit prêtant l'oreille, et on entendit un pas dans le corridor.

—Ah!... dit-elle, voici monsieur le curé.

Fils d'un pauvre métayer des environs de Montaignac, le curé de Sairmeuse devait aux privations de sa famille son latin et sa tonsure.

A l'voir, on reconnaissait bien l'homme annoncé par le presbytère.

Grand, sec, solennel, il était plus froid que les pierres tombales de son église.

Par quels prodiges de volonté, au prix de quelles tortures avait-il ainsi façonné ses dehors? On s'en faisait une idée en regardant ses yeux, où, par moments, brillaient les éclairs d'une âme ardente.

Bien des colères domptées avaient dû crisper ses lèvres involontairement ironiques, désormais assouplies par la prière.

Etait-il vieux ou jeune? Une subtil observateur eût hésité à mettre un âge sur son visage émacié et pâli, coupé en deux par un nez immense, en bec d'aigle, mince comme la lame d'un rasoir.

Il portait une soutane blanche aux coutures, usée et rapiécée, mais d'une propreté miraculeuse, et elle pendait le long de son corps maigre aussi misérablement que les voiles d'un navire en panne.

On l'appelait l'abbé Midon.

A la vue de deux étrangers assis dans son salon, il parut légèrement surpris.

La berline arrêtée à sa porte lui avait bien annoncé une visite, mais il s'attendait à trouver quelqu'un de ses paroissiens.

Personne ne l'ayant prévenu, ni la sacristie, ni en chemin, il se demandait à qui il avait affaire, et ce qu'on lui voulait.

Machinalement, il se retourna vers Bibiane, mais la vieille servante venait de s'esquiver.

Le duc comprit l'étonnement de son hôte.